

Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul
Board of Governors of Saint Paul University

Le 17 juin 2020

June 17, 2020

PROCÈS-VERBAL
MINUTES

Membres présents

D. André, L. Assad-Butcher, J.-M. Barrette, N. Beaulieu, C. Beauvais, D. Berniquez, E. King, M.-M. Laferrière, B. MacLellan, M.-J. Martel, M. McLellan, D. Perrin, F. Reardon, G. Rixon, M. Tassé

Membres excusés

M. Harvey, A. Sheftel

Secrétaire de séance

Marie de Barros

La présidente, M.-M. Laferrière, invite C. Beauvais à prononcer la prière d'ouverture.

Le secrétaire général intérimaire, M. McLellan, confirme que la réunion est proprement constituée et qu'il y a quorum.

1. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

Sur motion dûment présentée par D. André et appuyée par B. MacLellan, il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION

3. Présentation - COVID-19 – mise à jour

N. Beaulieu explique que les employés de l'Université Saint-Paul ont repris le travail et que ceux ayant des problèmes de garde d'enfants ou des problèmes de santé ont pu bénéficier d'un délai supplémentaire. Il souligne qu'il suit de près les recommandations du ministère de la Santé. Les espaces communs sont fréquemment nettoyés et de nouvelles signalisations ont été ajoutées. Tout ce travail est fait en collaboration avec le syndicat des employés. On fait le nécessaire pour acquérir de nouveaux

logiciels et d'autres équipements pour, éventuellement, démarrer les cours à distance en septembre. Il souligne que le comité de santé et de sécurité a approuvé cette nouvelle organisation.

J.-M. Barrette apporte des précisions sur la préparation de la rentrée de septembre. Il explique que les cours en droit canonique et en théologie seront dispensés en salles de classe et à distance et que les cours seront enregistrés, ce qui permettra aux étudiants de les écouter ou de les réécouter. En ce qui concerne les Facultés des sciences humaines et de philosophie, l'enseignement se fera aussi en salles de classe et à distance ; les cours seront également enregistrés. Il s'attend à ce que les premières semaines de la rentrée soient difficiles, mais il est convaincu que tous les membres du personnel vont essayer de remettre rapidement les choses en place. Il ajoute que les étudiants sont inquiets, cependant le nécessaire sera fait pour répondre à leurs préoccupations dans les meilleurs délais.

M. McLellan mentionne qu'il rencontre régulièrement l'Association des étudiants de l'Université Saint-Paul. L'Association reçoit les questions des étudiants et les oriente vers les ressources appropriées. Il ajoute que la campagne pour constituer un fonds d'urgence a été un succès. On a amassé 33 000 \$ et distribué 84 bourses. Il invite les membres à aller voir une vidéo sur le racisme que l'Association des étudiants a préparée.

C. Beauvais souligne que le facteur le plus difficile à gérer concerne les émotions des membres du personnel, avec lesquelles on essaie de composer. On se demande aussi comment les accommodements sont perçus par les employés. Par exemple, quand on accommode un parent qui a un problème de garde d'enfants, un autre employé peut se demander pourquoi il ne bénéficie pas du même traitement. Cela demande de la finesse de la part du Service de ressources humaines.

D. Perrin demande à C. Beauvais si les aumôniers sont disponibles pour aider les gens à gérer leurs émotions. C. Beauvais répond qu'il y a des personnes sur le campus en mesure d'aider ceux qui en ont besoin et que l'OASIS est ouvert. J.-M. Barrette ajoute que le service de counselling est ouvert jusqu'à la fin de l'été et qu'un programme d'aide aux employés est également disponible.

M.-M. Laferrière ajoute que deux aînés autochtones seront présents jusqu'à la fin de l'été.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

La présidente indique que les articles 4 à 10 figurent à l'ordre du jour de consentement. Elle demande une motion pour approuver l'ordre du jour de consentement.

F. Reardon souhaite que l'article 7 soit retiré de l'ordre du jour de consentement et discuté de façon plus détaillée.

Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par F. Reardon, il est résolu

QUE l'ordre du jour de consentement soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approbation du procès-verbal

4.1 Réunion du 6 mai 2020

5. Procès-verbaux du comité exécutif du 29 avril et des 5, 13 et 20 mai 2020

6. Tableau – Interventions et rencontres de la rectrice

7. **Nomination du comité exécutif des Facultés des sciences humaines et de philosophie**
8. **Modification mineure au document des comités du Bureau des gouverneurs**
9. **Politique de placement du régime de retraite de l'Université Saint-Paul**

10. **Articles et correspondance**

AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION

11. Nomination de trois nouveaux membres au Bureau des gouverneurs

M.-M. Laferrière explique que le comité de sélection des membres du Bureau des gouverneurs s'est réuni à quelques reprises pour revoir les curriculum vitæ reçus et rencontrer les candidats. À la suite de ces démarches, le comité a créé une banque de candidats dans le but de pourvoir d'ici la fin de juin les postes qui seront vacants au Bureau des gouverneurs. L'une des candidats retenus répondait à la volonté du Bureau des gouverneurs d'avoir une représentation plus diversifiée. Cependant, elle s'est désistée, car elle a accepté un poste comme juge à la Cour fédérale. M.-M. Laferrière souligne que la diversité sera une priorité dans la sélection des prochains membres. Elle ajoute que les membres du comité se sont penchés sur les qualités et les compétences exigées de chacun des membres du Bureau des gouverneurs. Les membres doivent être engagés dans la gouvernance, comprendre les responsabilités des administrateurs et s'intéresser à l'avancement de l'apprentissage et à la diffusion des connaissances. Ils doivent avoir un jugement éclairé, être intègres et responsables, avoir de l'influence et un degré élevé de motivation, de diligence et d'engagement pour l'excellence.

D. Perrin demande à ce qu'on présente les trois candidats retenus. M.-M. Laferrière décrit tout d'abord le parcours professionnel de Darlene Upton.

Sur motion dûment présentée par M.-J. Martel et appuyée par B. MacLellan, il est résolu

QUE le comité de sélection des membres du Bureau des gouverneurs recommande au Bureau des gouverneurs de nommer Darlene Upton au Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul.

D. Perrin demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par D. André, il est résolu

QUE le comité de sélection des membres du Bureau des gouverneurs recommande au Bureau des gouverneurs de nommer Margaret Moriarty au Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul.

M.-M. Laferrière propose à J.-M. Barrette de présenter la candidate. J.-M. Barrette mentionne qu'il connaît Margaret Moriarty depuis environ vingt ans. Cette dernière a une bonne connaissance du milieu universitaire et a travaillé à l'Université Saint-Paul. Elle a siégé à plusieurs comités d'appel pour étudiants.

M.-M. Laferrière demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur motion dûment présentée par M.-J. Martel et appuyée par E. King, il est résolu

QUE le comité de sélection des membres du Bureau des gouverneurs recommande au Bureau des gouverneurs de nommer Andrzej Jastrzebski au Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul.

C. Beauvais souligne que le père oblat A. Jastrzebski est associé à l'Université Saint-Paul depuis 2010 et qu'il y a été aumônier. Il a beaucoup d'expérience dans le domaine administratif. Il est ouvert d'esprit et comprend les valeurs de l'Université Saint-Paul.

M.-M. Laferrière ajoute que le père Jastrzebski favorisera la collaboration entre l'Université Saint-Paul et les oblats.

E. King précise qu'il l'avait recruté pour l'administration générale. C'est un homme un peu introverti, mais talentueux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Nomination des présidents des comités du Bureau des gouverneurs

D. Perrin mentionne que le rapport du Comité de gouvernance et de nominations, qui traite de certaines questions sur la nomination de nouveaux membres du comité de sélection est en ligne. Il suggère de compléter la composition des comités dans les prochains jours et demande à chaque comité de se réunir et de présenter un président au Bureau des gouverneurs, qui votera ensuite par voie électronique d'ici la fin du mois de juin. Il mentionne que M. McLellan s'occupera du processus. Il propose de présenter une résolution, puis de procéder à un vote sur le processus.

Sur motion dûment proposée par D. Perrin et appuyée par F. Reardon, il est résolu

QUE le processus soit suivi tel que présenté dans le rapport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Plan stratégique 2020-2025

L'Université Saint-Paul (USP) a enclenché un processus de renouvellement de son plan stratégique intitulé « Oser le changement », processus auquel participe la firme PGF consultants. Des consultations ont été menées auprès de plus de 200 personnes du milieu de l'éducation : les représentants des étudiants ; les professeurs des Facultés de théologie, de philosophie, de droit canonique et des sciences humaines ; le personnel administratif et de soutien ; le Bureau des gouverneurs et ses comités ; la communauté autochtone ; les représentants des oblats ; les locataires ; les partenaires externes et internationaux de l'USP ; les membres des communautés religieuses ; les représentants des universités, des collèges, des conseils et des commissions scolaires de la région ainsi que les comités de planification universitaire et OMI-USP.

Les consultations se sont déroulées sous forme d'entretiens individuels et de groupes, de forums de discussion et d'activités de rétroaction. Il est à noter que les personnes et les groupes susmentionnés ont participé à toutes les étapes clés du processus consultatif.

C. Beauvais signale que le processus, qui a débuté il y a deux ans, a déjà été présenté au Bureau des gouverneurs. Cependant, comme il y a eu de petites modifications, on a dû lui soumettre le document à nouveau. Elle fait état des changements et du document en général. Elle constate avec fierté que les

données ont été présentées de façon concise. Elle mentionne que les résultats finaux seront présentés au Bureau des gouverneurs dès l'automne.

M.-M. Laferrière mentionne qu'une lettre de remerciement sera bientôt envoyée à R. Dixon pour sa contribution au document.

D. Perrin demande aux membres du comité exécutif s'ils pensent que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir des conséquences sur la planification stratégique au cours des cinq prochaines années puisque, lors du développement du plan stratégique, cette crise sanitaire n'existait pas.

M. McLellan répond que la pandémie nous a poussés à développer davantage certains domaines, dont l'enseignement à distance. Cela nous a permis de détecter les points faibles que l'on doit améliorer.

G. Rixon ajoute que le document de Deloitte présente différents scénarios de réponse aux enjeux liés à la pandémie et qu'il est très utile d'avoir un tel document pour nous guider. Cependant, ce document ne semble pas prendre en compte les scénarios prévus. G. Rixon se demande si ce qui est proposé dans le document de Deloitte est en lien ou en rupture avec les scénarios évoqués dans le document de planification stratégique.

C. Beauvais répond que personne n'a la bonne réponse en ce moment. Cependant, c'est une question qu'il faudra se poser. Elle ajoute que le document de Deloitte fait référence à la capacité d'adaptation dont auront besoin les institutions pour s'en sortir. Elle pense que l'Université Saint-Paul possède cette capacité de réagir rapidement, avec intelligence et intégrité. Elle dit qu'un grand nombre de choses sont en train de s'effondrer dans notre société et que certaines personnes souhaitent cet effondrement, car elles veulent des changements pour leur famille, leur communauté, le monde et la planète. Elle souligne qu'il faut rassembler ces gens.

Elle mentionne que le PDG d'une entreprise lui a demandé ce que l'Université Saint-Paul pouvait faire pour aider les responsables inquiets de cette nouvelle situation. L'Université a proposé à ce sujet un Webinaire intitulé « Le bien-être des dirigeants et des institutions ». Environ 45 personnes y ont participé, dont une en Afrique. Lors des différentes sessions d'une demi-heure par semaine, présentées par un professeur de l'École de leadership transformatif, les gens ont partagé leurs états d'âme. Ces derniers souhaitent jouer un rôle positif dans la société. Elle souligne que l'Université Saint-Paul peut se démarquer par sa créativité dans ce contexte chaotique.

E. King signale que le document de Deloitte peut servir de base de réflexion et qu'il offre des ressources utiles au Bureau des gouverneurs.

D. Perrin ajoute que le document de Deloitte, qui fait ressortir quatre scénarios possibles, est très intéressant, cependant il aurait davantage apprécié prendre connaissance de l'analyse de la firme sur la probabilité que se produise chaque scénario. Bien que les différents scénarios comportent une réflexion intéressante sur les différentes options et possibilités, il est toutefois difficile de déterminer quel scénario permettrait de mieux tirer parti des données et des analyses qui découlent de cette étude et qui nous aideraient, avec les données accumulées jusqu'à présent, à mieux orienter nos actions futures.

M.-M. Laferrière répond qu'on communique souvent des documents aux membres du Bureau des gouverneurs, mais qu'on a rarement l'occasion d'en discuter. Elle ajoute que si les membres souhaitent discuter du document, il sera possible de le faire à la fin de la réunion.

D. Perrin suggère de le faire lors de la session de formation de l'automne, compte tenu du volume du document.

M.-J. Martel ajoute qu'elle est impressionnée par la capacité d'adaptation qu'elle perçoit derrière le plan stratégique.

Sur motion dûment proposée par M.-J. Martel et appuyée par D. Berniquez, il est résolu

QUE, à la suite de l'approbation du provincial oblat de Notre-Dame-du-Cap, le Sénat de l'Université Saint-Paul approuve le plan stratégique 2020-2025 tel que présenté et en recommande l'adoption par le Bureau des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS

14. Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

J.-M. Barrette présente le document faisant état des demandes d'admission. Il explique le document. Il fait noter qu'il y a 185 demandes d'admission et 79 offres de plus que l'année précédente. Il ajoute qu'il y a eu 57 offres de plus qui ont été acceptées par rapport à l'année dernière.

Le nombre de demandes en droit canonique peut changer jusqu'à la fin d'août ou au début de septembre. Il souligne que les deux tiers des demandes proviennent d'étudiants canadiens et le dernier tiers, d'étudiants internationaux. Le programme de philosophie au premier cycle ne sera pas ouvert, car il y a trop peu d'étudiants. Ceux qui avaient reçu une offre se verront proposer d'autres programmes d'études.

C. Beauvais ajoute que le nouveau programme de doctorat interdisciplinaire a été approuvé.

15. Vice-recteur à l'administration

N. Beaulieu mentionne qu'il y a eu des acquisitions en informatique pour faciliter l'enseignement à distance et le travail des employés. En ce qui concerne la construction, le fait qu'à peu près personne n'a fréquenté le campus ces derniers mois a accéléré la réalisation des travaux. Les toilettes aux deuxième et troisième étages seront terminées d'ici la fin de juin. Le collège Boréal soumettra une demande pour rénover le L142, qui est l'ancienne cuisine. Les locaux loués formeraient un minicampus, ce qui amènerait le Collège à prolonger son bail.

Le vice-recteur annonce que l'Université va soumettre une demande pour la rénovation du chauffage et de la climatisation des deuxième, troisième et quatrième étages.

L'Université est en pourparlers avec l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) ; il est prévu de déménager les bureaux de l'ACUFC au premier étage du pavillon Laframboise et de déménager l'administration centrale dans l'édifice Guigues, car l'ACUFC voudrait louer des espaces plus grands, ce qui rapporterait de 70 000 à 80 000 dollars de plus.

On prévoit la réouverture des résidences au mois de juillet. Il conclut que l'audit est également prévu en juillet.

D. Perrin demande à N. Beaulieu quand se termine le contrat de location du pavillon loué à Greystones Village. Normand répond que le contrat prendra fin en mai 2022.

E. King demande s'il y aura des fonds d'urgence en provenance du gouvernement fédéral ou provincial, car il se souvient avoir lu un article qui rapportait que 25 millions de dollars avaient été versés à l'Université d'Ottawa. N. Beaulieu répond que ces fonds ont été octroyés il y a deux ans et qu'ils vont servir à des travaux de chauffage, de climatisation, etc. aux deuxième, troisième et quatrième étages du pavillon Guigues.

La rectrice souligne que l'Université Saint-Paul n'a reçu que 8000 \$ sur les 25 millions de dollars alloués au secteur universitaire en raison de la crise de la COVID-19.

16. Secrétaire général

M. McLellan mentionne qu'il y aura une session d'orientation pour les nouveaux membres du Bureau des gouverneurs et une session de formation et de développement pour tous les membres dès cet automne. Il remercie D. Perrin d'avoir accepté de diriger cette session de formation. Il ajoute qu'il espère rencontrer les membres du Comité de gouvernance et de nominations afin de procéder à la nomination de deux nouveaux membres et de revoir les recommandations recueillies lors de la session de formation et d'orientation. Il souligne qu'on a prévu la création d'un groupe de discussions pour parler de nos visions et des objectifs à atteindre dans les prochaines années. Il ajoute que les sessions d'orientation et de formation devraient porter sur l'avenir et le rôle de l'Université compte tenu de la nouvelle réalité. Les dates des sessions d'orientation et de formation seront confirmées dans les meilleurs délais.

E. King se dit inquiet du malaise qui existe dans le fonctionnement même du Bureau des gouverneurs depuis ces douze derniers mois. Il se demande ce qu'on devrait apprendre de cette expérience et de la nouvelle structure du Bureau qui a été mise en place et souhaite entendre les commentaires des membres pour savoir si on gère ce malaise correctement.

D. Perrin demande pourquoi les commentaires sur les résultats du sondage n'ont pas fait l'objet d'une synthèse, comme dans les années précédentes, ce qui aurait été utile aux membres du Bureau des gouverneurs. M. McLellan répond qu'il n'a pas été possible d'obtenir une synthèse des commentaires du sondage.

17. Rectrice

C. Beauvais dit qu'il y aura une collation des grades virtuelle, car on ne pourra pas accueillir 300 personnes, même en cas de déconfinement graduel.

Elle mentionne que la collaboration avec le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) se déroule bien. Il y a environ 27 personnes qui se sont inscrites au premier cours. Nos étudiants côtoieront des professionnels de la santé, ce qui sera bon pour leur bien-être et pour leur compréhension des contextes dans lesquels se posent des questions éthiques.

Le projet avec la Martinique a été revu en raison de la crise sanitaire actuelle. Les cours seront donnés à distance.

La maîtrise en *Integral Ecology* avance très bien. L'évaluation prévue en mars a été reportée au 24 juin et sera faite de manière virtuelle. C'est un beau projet qui rallie tout le monde. Nous sommes en pourparlers avec des donateurs pour nous aider à démarrer ce programme.

Les ententes avec les collèges autochtones vont bien également. On a signé une entente d'arrimage avec le collège Kiuna et le Conseil en éducation des Premières Nations, qui concerne notre programme d'innovation sociale. D'autres ententes sont en cours ; le programme de relations humaines et spiritualité est très prisé.

Elle remercie toute l'équipe et s'estime très chanceuse d'évoluer dans l'environnement de l'Université Saint-Paul.

C. Beauvais parle des microprogrammes, qui permettent de répondre aux besoins des étudiants qui souhaitent obtenir des microcertifications selon leurs intérêts. Elle mentionne qu'un baccalauréat multidisciplinaire a été créé dans lequel l'étudiant peut composer son programme selon ses besoins.

18. Rapports des comités

1. Comité de gouvernance et de nominations

D. Perrin souligne que le rapport est dans le dossier. Le processus de sélection du président a déjà été traité. Il invite le Bureau à se pencher sur les sujets qui ont été précisés et qui sont liés au travail que le Comité de gouvernance et de nominations aura à accomplir l'année prochaine.

2. Comité des finances

3. Comité d'audit

FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Levée de la séance

La motion demandant la levée de la séance à 18 h est présentée par D. André et appuyée par B. MacLellan.

La présidente de séance

Le secrétaire général intérimaire

Marie-Michèle Laferrière

Michael McLellan